

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur- Fraternité- Justice

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT



Projet Sectoriel Eau et Assainissement en Mauritanie (PSEA)

TERMES DE REFERENCE

Pour le recrutement d'un Expert en Sauvegarde Sociale

Juillet 2025

1. Contexte :

Le Gouvernement Mauritanien à travers le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement a sollicité et obtenu un financement auprès de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre sur la période 2020-2026 d'un Projet Sectoriel Eau et Assainissement (PSEA) dans les Wilayas du Guidimakha, du Gorgol, de l'Assaba et des deux Hodhs.

Le PSEA a pour objectif global « *d'accroître l'accès à des services améliorés d'eau et d'assainissement dans certaines zones rurales et petites villes et de renforcer la performance des institutions du secteur* ».

Cet objectif sera atteint grâce à (i) l'amélioration de l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement de 345 localités rurales et semi-urbaines des Wilayas ciblées, (ii) la mise à niveau des réseaux d'eau potable de Kiffa, du camp des réfugiés de M'Bera et de sept centres secondaires, exploités par la SNDE, et (iii) l'amélioration de la connaissance et du suivi des ressources en eau ainsi que l'appui à la gouvernance et au renforcement des capacités des institutions en charge du secteur de l'eau en Mauritanie.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet PSEA, le Gouvernement mauritanien envisage d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter un Spécialiste sauvegarde sociale pour l'Unité de Coordination du projet (UCP) et s'assurer que les activités du projet relatives aux aspects sociaux, sont exécutées conformément à l'Accord de financement.

2. Mandat, Position et Responsabilité du Spécialiste Sauvegarde Sociale et Genre

2.1 Cadre de Référence

Dans l'accomplissement de sa mission, le Spécialiste en Sauvegarde Sociale et Genre doit considérer et se référer aux documents suivants :

- Le Cadre Environnemental et social (CES) de la Banque mondiale applicable au projet ;
- Les directives environnementales, sanitaires et sécuritaires (EHS) générales et spécifiques du Groupe de la Banque mondiale ;
- La directive de la Banque mondiale relative à l'engagement citoyen dans le cadre des projets d'investissement ;
- Les conventions internationales en matière environnementale et sociale ratifiées par la Mauritanie ;

- Le cadre politique et légal national concernés par la Gestion Environnementale et Sociale (GES) ;
- Le Plan d'Engagement Environnemental et social (PEES) ;
- Les instruments de sauvegardes préparés dans le cadre du projet : le CGES, le CPR, le PMPP, le PEES, le MGP, le PGMO et le manuel de procédure du projet ;
- Les documents de bonnes pratiques nationales et internationales sur les normes et les mesures de réduction des impacts et des risques internationales et tout autre document pertinent.
- Le Spécialiste Sauvegarde Sociale, le Spécialiste VBG/EAS/HS et le spécialiste Environnement, sont appelés à travailler conjointement pour la planification, la coordination des activités et le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) du projet PSEA conformément aux conditions de l'Accord de financement.

2.2 Missions du Spécialiste Sauvegarde Sociale et genre

Le (la) Spécialiste Sauvegarde Sociale assurera, sous la responsabilité du Coordonnateur du projet et en coordination avec le spécialiste Environnement et VBG/EAS/HS, la supervision, la coordination et le suivi de l'exécution de toutes les activités en lien avec les aspects sociaux et genre du PSEA.

A ce titre, le (la) Spécialiste de Sauvegarde Sociale:

1. S'assure de la mise en œuvre des activités du PSAE en conformité avec le PEES ;
2. Assure la diffusion des instruments de sauvegarde du projet et contribue à l'appropriation par les parties prenantes ;
3. Planifie, supervise et coordonne la mise en œuvre des actions sociales prévues au PTA du Projet ;
4. Participe aux processus de screening environnemental et social pour les différentes activités du projet ;
5. Assure l'encadrement, le suivi et la facilitation des missions de terrain des consultants recrutés par l'UCP pour la réalisation des études sociales et/ou sur le Genre requises par les investissements financés dans le cadre des interventions du Projet (EIES ou un NIES, PAR, enquêtes, etc.)
6. Participe à l'élaboration et/ou contrôle qualité des documents relatifs aux activités sociales et environnementales effectuées au niveau des localités couvertes par le Projet (fiches environnementales et sociales des projets,

- EIES, NIES, PAR, modules de formation, TDR activités, Rapports de consultants.) et participe à la validation des études ;
7. Participe à l'identification des responsabilités institutionnelles et les besoins en renforcement des capacités des structures impliquées dans la mise en œuvre du Projet, si nécessaire, afin de mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation environnementale et sociale et les activités relatifs à l'engagement citoyen dans le cadre du projet ;
 8. Participe à la détermination, à la mesure et à l'évaluation des risques et effets sociaux pendant toute la durée du projet,;
 9. Participe à l'organisation de consultations publiques, à la diffusion des études menées dans le cadre des sous-projets, notamment, la classification sociale des activités, la conception des stratégies pour atténuer les violences, le suivi de ces études. S'assure que les consultations locales spécifiques des femmes et des jeunes sont organisées en groupes séparés par sexe / âge et facilitées par des femmes ;
 10. En collaboration avec l'expert VBG/EAS/HS ; Participe à la cartographie des fournisseurs de service en matière de VBG, création d'un protocole de réponse avec références aux services de VBG identifiés et élaboration ;
 11. Procède à la revue des Plans d'actions de réinstallations (PAR) produits pour les sous projets ;
 12. Assure le suivi de la mise en œuvre du mécanisme de gestion de plaintes (MGP) du projet, ainsi que son opérationnalisation, la consolidation des données et le rapportage périodique en lien avec le Comité de Règlement des Litiges et tous acteurs concernés.,
 13. Assure avec le Spécialiste environnement, la revue et la conformité des Plan de gestion environnementale et sociale des entreprises et leur adéquation avec les enjeux et les risques environnementaux et sociaux identifiés ;
 14. Mettre en place, avec l'expert environnement, un tableau de bord de suivi environnemental et social des activités du projet et apprécier la performance de gestion environnementale et sociale ;
 15. Veille à l'application de la procédure environnementale et sociale nationale dans les activités du projet et au contrôle de la conformité de mise en œuvre des sous projets aux normes environnementales et sociales pertinentes pour le dispositif du projet ;
 16. Assure le suivi des aspects sociaux des activités du projet et ajustements nécessaires au besoin : activités relatives aux engagements citoyens du

- projet (suivi participatif, engagements des acteurs/parties prenantes, mécanisme de gestion de plaintes) et la performance sociale du projet ;
17. Développe un système de concertation, de coordination et d'échanges avec les institutions nationales, impliquées dans la mise en œuvre et le suivi environnemental et social du projet ;
 18. Participe à l'animation des ateliers d'information et de formation, avec l'expert en sauvegarde environnementale et l'expert VBG, sur les questions environnementales et sociales et/ou sur le genre y compris les VBG que l'UCP organise au profit du MOD, des membres du Comité de pilotage, des Assistants techniques sectoriels, des élus locaux (communes) ;
 19. Développer et mettre en œuvre, avec l'expert en sauvegarde environnementale, la formation/renforcement de capacité des acteurs locaux sur les questions de sauvegardes environnementales et sociales du projet et assurer les suivis ;
 20. Assure l'intégration, des clauses environnementales et sociales requises dans les DAO des travaux et dans les TDR des bureaux de suivi des travaux ;
 21. Supervise et suit les activités Sociales des équipes d'Assistance technique et autres intervenants dans le cadre du Projet ;
 22. Informe, sensibilise et aide les structures bénéficiaires du Projet à mieux prendre en compte les questions sociales dans les activités du Projet ;
 23. Participe aux missions de supervisions du projet et s'assure de la mise en œuvre des recommandations en rapport avec les mesures de sauvegarde sociales,
 24. Elabore, avec le Spécialiste Environnement et l'expert VBG, les rapports trimestriels du projet sur la performance environnementale et sociale, hygiène et sécurité en se focalisant sur les aspects (i) relatifs aux sauvegardes sociales et genre, (ii) les activités relatives aux engagements citoyens du projet et (iii) la gestion des plaintes non sensibles et sensibles aux VBG/EAS/HS ;
 25. Assure l'archivage des documents de sauvegarde et la gestion des informations et des consultations du publique.
 26. Participe avec les autres experts de l'UCP à l'élaboration et à la finalisation des rapports périodiques des Activités du projet et,
 27. Exécute toute autre tâche relative à ses fonctions que le Coordonnateur aura à lui confier.

3. Qualifications requises et Profil du Spécialiste :

Le (la) candidat(e) doit avoir des expériences dans le domaine du développement social et plus particulièrement : gestion des risques sociaux, sauvegarde sociale, inclusion sociale (incluant genre), engagement citoyen et développement communautaire, gestion des conflits et des plaintes. Il devra :

- Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BAC + 5), Master II en sciences sociales, sociologie, environnement ou autre domaine équivalent
- Justifier d'une expérience professionnelle de trois (3) ans dans le domaine dont au moins deux (2) ans dans un poste similaire.
- Avoir une bonne connaissance des droits des femmes et de la législation nationale en matière sociale ;
- Avoir une bonne connaissance des normes environnementales et du Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale ;
- Avoir une expérience avérée dans la conduite des campagnes de sensibilisation/formation sur les droits des femmes, l'égalité de sexe, le genre, les VBG, serait un atout
- Avoir de bonnes aptitudes en Communication, plaidoyer et savoir travailler en équipe ;
- Avoir le Sens d'initiative et la capacité de travailler avec un minimum de supervision ;
- Avoir une grande capacité de travail en équipe pluridisciplinaire, de rédaction de rapports et une bonne maîtrise du Français. La connaissance de l'Arabe et de l'Anglais est un atout supplémentaire ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur et PowerPoint).
- De manière générale, les candidatures féminines sont fortement encouragées.

4. Obligation de l'administration (UCP PSEA)

L'administration remettra au Spécialiste Sauvegarde Sociale l'ensemble des documents, dossiers et outils appropriés et nécessaires à l'exécution de sa mission. Elle mettra également à la disposition dudit spécialiste, les équipements et logiciels nécessaires pour accomplir sa mission.

5. Modalités de sélection :

Un consultant individuel sera sélectionné en accord avec les procédures de Sélection des Consultants individuels définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de juillet 2016, revue en novembre 2017 et Août 2018.

6. Conditions d'emploi :

Institution : Projet Sectoriel Eau et Assainissement (PSEA) ;

Lieu d'affectation : Nouakchott avec des déplacements fréquents dans les wilayas concernées par le projet ;

Durée du contrat : Six (6) mois renouvelable, après évaluation des performances et dans la limite de la durée du projet.

NB : Ce processus de recrutement est soumis aux conditions d'âge pour occuper un poste à caractère permanent en Mauritanie.